



CONCERT'ACTION
DOSSIER DE CANDIDATURE
Actions Partenariales Intégrées (API 1)
Actions Partenariales d'Insertion (API 2)

Intitulé du projet global :	Code-projet ¹ :
API 1¹ : Intitulé de l'objectif prioritaire (Concert'Action)	API 2^{II} : Identification du manque avéré ou de l'opportunité d'emploi immédiate

I. IDENTIFICATION DU PARTENARIAT

1. Identification du porteur du projet ^{2/3}		
Dénomination		
Abréviation (sigle)		
Adresse (siège social)	Rue	
	Code postal	Localité
Adresse E-Mail + Adresse site Internet		
Tél/fax/GSM		
Personne responsable et fonction (signataire de la convention)		
Personne de contact et fonction		
Numéro d'entreprise		
Numéro de compte		
Agrément Région wallonne	Type :	Date de fin :

2. Coordonnées opérationnelles (uniquement si différentes des coordonnées de l'organisme)		
Adresse complète du ou des sites d'activité	Rue	
	Code postal	Localité
Tél/Fax/GSM		
Adresse E-Mail + Adresse site internet		

3. Identification des partenaires associés			
Partenaire 1	Dénomination		
	Abréviation (sigle)		
	Adresse (siège social)	Rue	
		Code postal	Localité
	Tél/fax/GSM		
	Adresse E-Mail + Adresse site internet		
Personne de contact pour le projet			
Partenaire 2	Dénomination		
	Abréviation (sigle)		
	Adresse (siège social)	Rue	
		Code postal	Localité
	Tél/fax/GSM		
	Adresse E-Mail + Adresse site internet		
Personne de contact pour le projet			
Partenaire 3	Dénomination		
	Abréviation (sigle)		
	Adresse (siège social)	Rue	
		Code postal	Localité
	Tél/fax/GSM		
	Adresse E-Mail + Adresse site internet		
Personne de contact pour le projet			

¹ A compléter par le Forem.

² API 1 : Opérateur porteur doit être un opérateur du DIISP

³ API 2 : Opérateur porteur doit être en lien avec un opérateur du DIISP

II. PRESENTATION OPERATIONNELLE DU PROJET (API 1 & 2)

1. Description synthétique du projet			
Eléments-clefs	Action ou méthode proposée	Objectif	Partenaires

2. Modalités de réalisation

Intervenant (Qui ?)	Durée (Combien de temps ?)	Localisation (Où ?)	Calendrier (à quel moment ?)

3. Volume et caractéristiques du public bénéficiaire, notamment en termes de parcours de formation/insertion

--

V. EVALUATION DU PROJET (API 1 & 2)

Evaluation et indicateurs

Détaillez les moyens prévus pour évaluer les points suivants, en précisant les indicateurs de mesure :

Les résultats attendus au terme du projet

L'impact du programme sur le parcours des demandeurs d'emploi

Le déroulement du programme, et en particulier l'articulation des différents volets et acteurs du programme

VI. BUDGET⁴ (API 1 & 2)

1. Frais opérateurs à prendre en charge via API

- Frais de coordination/articulation

Type de prestations	Nombre de jours estimé	Montant demandé (forfait de 250 EUR/jour)
TOTAL (1)		EUR

- Frais de formateurs à prendre en charge via API

Type de prestations	Nombre de jours estimé	Montant demandé
TOTAL (2)		EUR

Type de prestations	Nombre de jours estimé	Montant demandé
TOTAL (1+2)		EUR

2. Frais stagiaires à prendre en charge via API

Type de prestations	Nombre total d'heures estimé (nbr stag x nbr heure/stag)

Remarque : Un décompte financier ainsi que des justificatifs devront être produits par les partenaires avant la liquidation de la dernière créance par le Forem.

⁴ Attention : Veuillez n'indiquer que les frais à prendre en charge dans le cadre d'API. En effet, les frais liés aux opérateurs et aux stagiaires financés dans ce dispositif ne peuvent être financés par aucune autre source.

VII. DECLARATION DE COLLABORATION (API 1 & 2)

Les partenaires identifiés à la première page de ce dossier de candidature déclarent qu'ils ont collaboré à l'élaboration du projet, visant à rencontrer un des objectifs prioritaires identifiés dans la note d'orientation concerté Forem/CSEF de la Direction régionale concernée.

Par ailleurs, ces mêmes partenaires s'engagent à collaborer à la mise en œuvre des éléments repris au point III, relatifs aux ajustements négociés pour les différentes phases du projet.

Pour l'organisme porteur du projet	Organisme	
	Nom	
	Fonction	
	Signature	
Pour le partenaire 1	Organisme	
	Nom	
	Fonction	
	Signature	
Pour le partenaire 2	Organisme	
	Nom	
	Fonction	
	Signature	
Pour le partenaire 3	Organisme	
	Nom	
	Fonction	
	Signature	

¹ Toute action instruite dans le cadre du dispositif API devra profiter aux bénéficiaires du DIISP et dans le cadre d'API 1, s'inscrire dans le plan local d'action concerté entre la Direction régionale et le CSEF.

Les actions partenariales proposées par les opérateurs peuvent revêtir différentes formes :

soit (**API 1**) le projet propose l'articulation de différentes actions à priori préexistantes, de manière à optimiser leur efficience, et par là-même leur efficacité pour le demandeur d'emploi ;

soit (**API 2**) le projet propose l'organisation d'une action de formation/insertion qui répond à un manque avéré au plan local (au bénéfice du public DIISP). Ce dernier cas de figure devra permettre d'intervenir avec souplesse et réactivité, en cas d'opportunité locale de mise à l'emploi rapide pour un public peu qualifié, ou lorsqu'un manque ponctuel est constaté au plan local. Cette intervention sera, par définition, une solution transitoire, soit parce que le manque constaté aura été unique et ponctuel, soit parce que le partenaire aura trouvé une source de financement structurel.

La durée maximale de la période pour laquelle un financement sera accordé est fixée à trois ans.